

*Questions au Feuilleton*

1. a) M. Ian McLaren—Directeur de la Division des industries culturelles; M. Jean Lefebvre, Chef du Bureau des festivals du film de la division susmentionnée; M<sup>me</sup> Jacqueline Brodie—Chef adjointe du Bureau des festivals du film.

Personnes dont les services avaient été retenus par contrat par le Bureau des festivals du film: M. Gilles Carle, réalisateur; M<sup>me</sup> Carole Laure et M. Lewis Furey, vedettes du film canadien présenté au concours; M<sup>me</sup> Micheline Lanctôt, réalisatrice du film canadien sélectionné pour être présenté dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs; M<sup>me</sup> Darcy Dunton, attachée de presse adjointe; M. Michael Spencer, membre canadien du jury de Cannes.

b) (i) M. McLaren est allé à Cannes pour rencontrer de hauts fonctionnaires étrangers qui s'occupent de films et de politique cinématographique et pour négocier éventuellement un accord de coproduction cinématographique avec l'Australie.

(ii) M. Lefebvre et M<sup>me</sup> Brodie y sont allés pour coordonner la présence canadienne au Festival, pour rencontrer des directeurs de festivals cinématographiques de divers pays, promouvoir, sous l'aspect culturel, les réalisations cinématographiques canadiennes, pour organiser et diriger la présentation des films canadiens sélectionnés pour être projetés dans le cadre du Festival, pour participer au lancement de ces films par le biais des diverses activités entourant les séances de projection officielles, pour faire connaître les films canadiens et enfin pour profiter de la présence du millier de représentants de la presse cinématographique pour promouvoir le cinéma canadien.

(iii) M. Carle, M<sup>me</sup> Lanctôt, M<sup>me</sup> Laure et M. Furey ont été envoyés à Cannes pour participer au lancement de leurs films respectifs. Il importe de souligner que le Bureau des festivals a pour principe d'assurer ce service uniquement pour les films canadiens sélectionnés pour être présentés dans de grands festivals cinématographiques. Le Bureau s'occupe uniquement de ces films et de ceux qui sont inscrits pour un marché du film donné. (La participation à tous les marchés du film se fait par inscription. Tout le monde est admissible à participer. Cependant, en ce qui concerne les festivals proprement dits, ce sont les organisateurs eux-mêmes qui sélectionnent les participants au terme d'un processus complexe dont les résultats sont supervisés par le Bureau des festivals.)

M<sup>me</sup> Dunton a travaillé sous contrat pour le Bureau à titre d'attachée de presse.

Le Bureau a payé les frais de voyage (Montréal-Cannes, aller-retour) de M. Spencer. Les organisateurs du festival ont payé ses dépenses à Cannes.

c) L'indemnité journalière versée aux employés du Secrétariat d'État correspondait à celle autorisée par les clauses de la directive du Conseil du Trésor sur les voyages applicables aux employés du gouvernement envoyés en mission en France, soit 150 francs par jour (environ \$40), plus le quart de cette somme pour les frais divers.

Les personnes sous contrat avaient droit au transport gratuit jusqu'à Cannes (en classe économique)—en ce qui concerne M. Carle, M<sup>me</sup> Laure et M. Furey, seul le billet de retour Paris-Cannes a été payé—à l'allocation de voyage au taux autorisé par le gouvernement pendant cinq jours et à l'hébergement gratuit, à condition de descendre dans un hôtel où le gouvernement avait réservé des chambres. M<sup>me</sup> Dunton pour sa part a reçu une somme forfaitaire de \$3,000 pour son voyage,

ses dépenses et ses indemnités. Le Bureau s'est chargé de réserver et de payer les chambres d'hôtel en décembre.

2. Il importe de souligner que les frais de l'État à Cannes ont été pris en charge par le Bureau des festivals du film (qui s'est occupé de la participation canadienne au Festival) et par la SDICC (qui s'est occupée de la commercialisation et de la vente de films canadiens).

Le Bureau des festivals du film a déboursé la somme globale de \$117,950, qui se décompose comme suit:

(1) Processus de sélection	\$25,246
(2) Promotion et publicité	59,281
(3) Voyages (employés permanents et à contrat)	13,001
(4) Administration, locations, expédition, etc.	20,422

En date de la question, les Finances n'ont pas encore reçu l'état détaillé de tous les frais engagés. Cependant, les chiffres cités ici représentent les frais réels tels qu'ils ont été évalués par l'administrateur du budget de Cannes.

3, 4, 5, 6, 7, 8. La réponse sera donnée ailleurs.

En ce qui concerne la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne:

1. a) et b) Les personnes suivantes se sont rendues à Cannes aux frais de la Société:

É. Michel Vennat, président (1<sup>re</sup> semaine)  
 Michael McCabe, directeur  
 Pierre Thibeault, directeur intérimaire (2<sup>e</sup> semaine)  
 Jacques Dick, directeur de l'administration  
 Ken Rosenberg, directeur artistique (1<sup>re</sup> semaine)  
 Mireille Gousse, secrétaire  
 Nicole Boisvert, secrétaire  
 David Novek, responsable de la publicité et des relations publiques.

Toutes ces personnes présentes au festival représentaient la Société dans le but d'encourager la diffusion et la vente des films canadiens et pour diriger les opérations de CINEMA CANADA. Le chef de l'administration de la Société, M. Jacques Dick, était présent à Cannes pour l'administration des budgets du Bureau des festivals de film canadien et celui de la SDICC.

c) Pour le personnel de soutien administratif: \$75 par jour. Les cadres sont remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Note: Le Festival de Cannes n'est pas qu'un seul festival; il est composé de quatre manifestations cinématographiques d'importance mondiale prenant place ensemble. Ces manifestations sont distinctes l'une de l'autre et sont chacune dirigées par des organismes concurrents et parfois parents.

Les quatre manifestations qui se déroulent dans le cadre du Festival du film de Cannes sont les suivantes:

- (1) La compétition et la Section «Un certain regard»
- (2) La Quinzaine des réalisateurs
- (3) La Semaine de la critique
- (4) Le Marché du film.

Participent au Festival de Cannes de 30,000 à 40,000 professionnels de l'industrie cinématographique des quatre coins du monde (producteurs, distributeurs, exposants, réalisateurs,